

**COMMUNE DE BAUDUEN**  
**Arrondissement de Brignoles**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU**  
**04 JUIN 2020**

Réunie en session ORDINAIRE, à la Mairie, sous la présidence  
de Monsieur CALCHITI Emile, Maire en exercice, de la commune de BAUDUEN

Date de convocation du Conseil Municipal : **28 MAI 2020**

**PRESENTS** : PELLOQUIN Corine, BOULLERET Joël, POTTIER Jonathan, DE SANTIS Philippe, LIONS Sabine, GARILLON Patrice, MARIA Michel, MILLERIOUX Angélique, VEYRAC Alexandre, SERAFINO Eliane

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire Emile CALCHITI, Maire, préside la séance de ce jour ouvre la séance à 17 heures 30

Monsieur Emile CALCHITI demande aux membres du conseil municipal présents de procéder à l'élection du secrétaire de séance.

Les conseillers municipaux présents décident à l'unanimité de désigner le secrétaire de séance sans scrutin secret : Mme PELLOQUIN Corine est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de rajouter à l'ordre du jour :

- Renfort ECO-GARDES PNRV
- Création d'un poste saisonnier ASVP – d'un poste Occasionnel Secrétariat
- Convention pour un Distributeur automatique de billets

Accordé à l'unanimité

**RENOUVELLEMENT DELEGUES SYNDICATS**

Monsieur le Maire expose au conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder au renouvellement des délégués aux différents syndicats

Il demande donc de procéder à ces élections :

**C.C.L.G.V.**

Emile CALCHITI	Titulaire
Corine PELLOQUIN	Suppléante

**SIVU COMMUNES DE CANJUERS**

Philippe DE SANTIS	Titulaire
Michel MARIA	Suppléant

**SYMIELEC**

Alexandre VEYRAC	Titulaire
Patrice GARILLON	Suppléant

**SYNDICAT MIXTE DU HAUT VAR (EAU)**

Emile CALCHITI – Jonathan POTTIER Titulaires  
Joël BOULLERET – Alexandre VEYRAC Suppléants

**ASSOCIATION COMMUNES FORESTIERES**

Philippe DE SANTIS Titulaire  
Michel MARIA Suppléant

**O.N.F.**

Philippe DE SANTIS Titulaire  
Michel MARIA Suppléant

**ASSOCIATION COMMUNES PASTORALES**

Philippe DE SANTIS Titulaire  
Eliane SERAFINO Suppléante

**P.N.R.V**

Corine PELLOQUIN Titulaire  
Patrice GARILLON Suppléant

**SIDEVAR**

Emile CALCHITI – Angélique MILLERIOUX Titulaires  
Sabine LIONS Suppléante

Membres élus à l'unanimité

**COMMISSIONS COMMUNALES****COMMISSION CULTURE – LOISIRS – FESTIVITES ASSOCIATIONS**

J. POTTIER – A. VEYRAC – P. GARILLON –  
S. LIONS

**COMMISSION SECURITE**

M. MARIA – P. GARILLON

**COMMISSION PORT – PONTON – ACTIVITES NAUTIQUES**

A.VEYRAC – J. POTTIER

**COMMISSION PATRIMOINE – URBANISME – LOGEMENT**

P. DE SANTIS – A. VEYRAC

## **COMMISSION PERSONNEL COMMUNAL**

A. VEYRAC – M. MARIA

## **COMMISSION ACTIVITES ECONOMIQUES – TOURISME COMMERCE – ARTISANAT**

S. LIONS – P. GARILLON – A. MILLERIOUX

**MAIRE – C. PELLOQUIN – J. BOULLERET dans toutes les commissions**

REFERENT VERISURE : M. MARIA

AFFAIRES MILITAIRES – SDIS : M. MARIA

### **RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU C.C.A.S.**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les conditions de renouvellement des membres du CCAS et il propose conformément aux articles R 123- 10 et L 123-6 de nommer 4 membres ; lui-même en étant membre de droit

- **Madame SERAFINO Eliane**
- **Madame LIONS Sabine**
- **Madame PELLOQUIN Corine** Vice-Présidente
- **Monsieur GARILLON Patrice**
- **Monsieur CALCHITI Emile** Maire-Président

**Sont Elus à l'unanimité**

### **RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les conditions de renouvellement des membres de la commission communale des impôts

**Monsieur Philippe DE SANTIS**  
**Monsieur Michel MARIA**  
**Madame Corine PELLOQUIN**  
**Monsieur Joël BOULLERET**  
**Madame Angélique MILLERIOUX**

**Elus à l'unanimité**

## **RENOUVELLEMENT DELEGUES CAISSE DES ECOLES**

Monsieur le Maire expose au conseil Municipal les modalités afférentes à la composition du Comité de la Caisse des Ecoles et précise que le Conseil Municipal doit désigner en son sein trois délégués indépendamment du Maire membre de droit

**Angélique MILLERIOUX – Michel MARIA – Corine PELLOQUIN**

Sont élus à l'unanimité

## **RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DE LA COMMISSION D APPEL D OFFRES**

Monsieur le Maire expose au conseil Municipal les conditions de renouvellement des membres siégeant dans la commission d'appel d'offres. Il précise qu'en qualité de Maire il préside ladite commission.

Le conseil municipal procède à l'élection :

**Messieurs Joël BOULLERET – Philippe DE SANTIS – Jonathan POTTIER  
Alexandre VEYRAC – Patrice GARILLON**

Sont élus à l'unanimité

## **COMMISSION DE CONTROLE LISTE ELECTORALE**

Monsieur le Maire expose au conseil Municipal qu'il convient de désigner les membres pour la commission de contrôle de la liste électorale

**Madame Sabine LIONS**

Est élue à l'unanimité

## **INDEMNITE DE GARDIENNAGE DES EGLISES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer sur le montant maximum de l'indemnité allouée aux préposés chargés du gardiennage des églises communales

Le montant plafond de l'année 2019 s'élève à :

- 479,86 € pour un gardien résidant dans la commune
- 120,97 pour un gardien ne résidant pas dans la commune

Le Conseil municipal ouï l'exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité

**DECIDE** à l'unanimité d'approuver les montants plafonds proposés ci-dessus.

## **CARTES DE CHASSE CANJUERS**

Monsieur le Maire rappelle au conseil Municipal les conditions d'attribution des cartes de chasse pour CANJUERS et donne la liste des personnes qui en ont fait la demande et dont les conditions d'attribution sont remplis :

- PRIETO Marc Quartier brun 83630 Bauduen
- MEDECIN Pierre 3 Rue du petit four 83630 BAUDUEN
- MARIA Michel 50 chemin Font castellan La calade de Fabre 83630 BAUDUEN
- BERGONZI Laurent Quartier Font Castellan La Calade de Fabre 83630 BAUDUEN
- BOURGARD Sylvain 420 Hameau de Bounas 83630 BAUDUEN
- BRONTE Joseph Font Castellan 83630 BAUDUEN
- COTTURA Philippe 475 Font Castellan 83630 BAUDUEN
- DUSORT Philippe Rue du Grand Four 83630 BAUDUEN
- ROSE Gilles 419 chemin de bounas 83630 BAUDUEN
- MANZONI Laurent 672 avenue des contents 83630 REGUSSE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité (Mr MARIA Michel ne participe pas aux vote) des présents :

**ADOpte la liste présentée.**

## **REDEVANCES TERRASSES ET LOCAUX COMMERCIAUX**

Monsieur le Maire expose au conseil Municipal que compte tenu de la crise sanitaire COVID 19, il a été saisi par plusieurs commerçants locataires de la commune des difficultés rencontrés.

IL demande au conseil municipal de se prononcer sur les paiements des redevances des terrasses et locaux commerciaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité (Mme Angélique MILLERIOUX ne participa pas au vote) des présents :

**DECIDE le report des paiements des terrasses et locaux commerciaux au mois de septembre 2020**

## **REDEVANCES OCCUPATION DOMAINE PUBLIC ENEIDIS**

Monsieur le Maire expose au conseil Municipal qu'il convient de l'autoriser à accepter la redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages des réseaux de transport et distribution d'électricité pour 2020 ; celle-ci s'élevant à 212 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

**ADOpte** La proposition qui lui est faite

## **CESSION / REGULARISATION PROPRIETE MME MAYNARD**

Monsieur le Maire informe qu'il a été saisi d'une demande de régularisation d'une partie de la parcelle communale G 121 (11 m<sup>2</sup>) incluse dans une propriété privée, rue du Grand Four, appartenant à Mme MAYNARD Arlette.

Il convient pour régulariser cet état de fait d'autoriser le Maire à signer le document d'arpentage de changement de limite de propriété présenté, ainsi que tous les actes notariés correspondants – cette cession sera effectuée moyennant le prix de 100 €

Les frais notariés restant à la charge de l'acquéreur

Le Conseil Municipal oui l'exposé, et après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

**AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires à régularisation auprès du notaire désigné

**DIT** que cette cession se fera au prix de 100 €

## **CREATION POSTES SAISONNIERS ET OCCASIONNELS**

Monsieur le Maire expose au conseil Municipal qu'il est nécessaire de créer pour :

- Période saisonnière (du 15 juin au 30 septembre 2020)  
1 poste d'ASVP à 35 heures modulables
  
- Pour accroissement d'activités au Service administratif (08 juin au 15 septembre)  
1 Poste d'adjoint administratif à 20 heures

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

**AUTORISE la création de ces deux postes et à les pourvoir**

## **CONVENTION OCCUPATION DOMAINE PUBLIC – DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS**

Monsieur le Maire expose au conseil Municipal qu'il a reçu une proposition pour mise à disposition d'un emplacement aux fins d'installation d'un Distributeur Automatique de Billets pour la période du 15 juin au 30 septembre, moyennant une participation annuelle pour la commune de 2500 € H.T.

Il donne lecture de la convention d'occupation du domaine public qui serait établie pour une durée de 5 ans.

Le site D.A.B. serait installé Rue des Jardins à proximité du parking communal sur la promenade de bord du Lac.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

**ACCEPTE** la proposition qui lui est présentée et **AUTORISE** le Maire à signer la convention à passer avec la Société EURONET 360 FINANCE LIMITED  
**DIT** que les crédits seront prévus au Budget Primitif de la commune

**PARTICIPATION PROJECTION « ECRAN DU LAC »**

Monsieur le Maire informe qu'il a été saisi d'une proposition de soirée Ecran du Lac à Bauduen avec au programme le nouveau documentaire "Il était un Verdon" en présence des réalisateurs Nelly Kars et Bruno Lambert. La participation s'élèverait à 700 €

Le Conseil Municipal oui l'exposé, et après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

**AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette projection

**ACCEPTE** la participation à hauteur de 700 € et **DIT** que les crédits seront prévus au budget primitif de la commune

**RENFORT ECO-GARDES**

**Accord de principe est donné par le Conseil Municipal**

**La convention sera validée dès réception**

**LA SEANCE EST LEVEE A 20 h 20**

**LE MAIRE**  
**EMILE CALCHITI**



